

<https://47.snuipp.fr/UNICEF-les-enfants-pauvres-de-l-OCDE>



# UNICEF : les enfants pauvres de l'OCDE

- École - L'École en débats -

Date de mise en ligne : mardi 14 décembre 2010

Dernière mise à jour : 0000

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

# L'UNICEF publie son 9e Bilan Innocenti « Les enfants laissés pour compte, tableau et classement des inégalités de bien-être entre les enfants des pays riches ». Il vise à suivre et comparer les résultats des pays économiquement avancés pour garantir les droits de leurs enfants.

Lire sur le site de l'UNICEF : <http://www.unicef-irc.org/publicati...>

## **Pourquoi ces bilans ?**

Sur le plan de la santé, de l'éducation, ou du bien-être matériel, il est inévitable que la situation de certains enfants soit moins bonne que la moyenne.

« Jusqu'où cet écart est-il tolérable ? Existe-t-il un point à partir duquel il est, non pas inévitable, mais susceptible d'être réduit, non pas inéluctable, mais inacceptable ? »

Il s'agit d'une première tentative d'évaluer les pays selon les critères de « la société juste » (John Rawls) : certains états laissent en effet se développer des écarts injustifiés entre les enfants.

## **Les résultats**

L'UNICEF indique en préambule qu'en aucun cas les enfants, par leurs différences de mérite individuel, ne peuvent être déclarés responsables de l'augmentation des inégalités observée ces 30 dernières années.

Le bilan global, effectué à partir des 3 indicateurs que sont le bien-être matériel, le bien-être éducationnel et le bien-être sanitaire, place la France en 12e position sur 24.

Les 4 pays les mieux classés sont le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas et la Suisse. Les 3 pays les moins bien classés sont les Etats-Unis, la Grèce et l'Italie.

La plupart des indicateurs sont calculés par pays à partir de l'écart entre la moyenne et les 10% d'enfants les plus défavorisés.

## **Les inégalités matérielles**

La France est classée 5e sur 24.

Cet indicateur combine les revenus disponibles des ménages (7e rang) ; l'accès aux ressources éducatives comme un bureau, un endroit calme pour étudier, un ordinateur, une connexion, un dictionnaire, des manuels... (12e rang) ; l'espace vital, soit le nombre de pièces par personnes (6e rang).

## **Les inégalités dans l'enseignement**

Comme la récente enquête PISA vient de le confirmer, la France est classée 23e sur 24 sur cet écart entre la moyenne et le score des plus faibles : 17e en lecture, 21e en mathématiques, 23e en sciences.

L'UNICEF conclut que ces écarts entre pays ne résultent pas de différences dans la répartition des aptitudes naturelles mais bien de l'application de politiques qui ont permis au fil du temps de réduire l'écart vis-à-vis des élèves les plus défavorisés.

## **Les inégalités de santé**

La France, dont chacun loue le système de santé, se retrouve au 15e rang sur 24.

Sont pris en compte les problèmes de santé, maux de tête, déprime, insomnies, vertiges... (12e) ; des habitudes alimentaires saines (5e derrière les Pays-bas, la Belgique, le Canada, la Pologne) ; la pratique régulière d'une activité physique (24e !).

Sur ce dernier point, où la France est bonne dernière, il faut noter que sur l'ensemble de l'OCDE, à 15 ans, seulement 12% des filles et 20% des garçons déclarent pratiquer quotidiennement 60 mn d'activité physique.

### **En guise de conclusion**

« Ce Bilan se fonde sur l'idée selon laquelle le niveau réel d'un pays se mesure à l'attention qu'il accorde à ses enfants, à leur santé, à leur sécurité, à leur situation matérielle, à leur éducation et à leur socialisation, ainsi qu'à leur sentiment d'être aimés, appréciés et intégrés dans les familles et dans les sociétés dans lesquelles ils sont nés. »